



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL T.M.A

Technicien Menuisier – Agenceur

EPREUVE : E1 – Scientifique et technique

Sous épreuve E.11

Unité U11 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE

EPREUVE : E2

Epreuve de technologie

Unité U2 PREPARATION D'UNE FABRICATION ET D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

DOSSIER TECHNIQUE DE BASE

REAMENAGEMENT D'UNE BRASSERIE DANS UN MAIL COMMERCIAL

DOSSIER DCE

EXTRAIT DES PLANS D'ARCHITECTE
EXTRAIT DU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Ce dossier comprend :

Page de garde	Page	1/17
Extrait du C.C.T.P.	Pages	2 à 5 /17
Plans de l'architecte	pages	6 à 17/17

Ce dossier technique est à rendre à la fin de l'épreuve U 11,
afin d'être redistribué pour l'épreuve U 2.

NOM PRENOM



CODE EPREUVE : 1106 – TMA ST T		EXAMEN : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	SPECIALITE : Technicien Menuisier - Agenceur
SESSION 2011	DOSSIER TECHNIQUE	EPREUVE : E1 – Scientifique et technique EPREUVE : E2 – Technologie	Calculatrice autorisée : OUI
Durée : U11 – 4 h00 / U2 – 3 h 00		Coefficient : 3	Sujet n°09 et 10EG11 Page : 1 / 17

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES – EXTRAIT DU CCTP

REAMENAGEMENT D'UNE BRASSERIE DANS UN CENTRE COMMERCIAL

Dans le cadre de la modernisation de la brasserie « L'Escale » et après accord du client, l'entreprise est chargée d'étudier une partie du nouvel aménagement.

Liste de lots :

- Lot n°00 Généralités**
- Lot n°01 Démolitions - Maçonnerie**
- Lot n°02 Structures métalliques**
- Lot n°03 Serrurerie**
- Lot n°04 Monte-plats*
- Lot n°05 Menuiseries intérieures - Parquet**
- Lot n°06 Agencement**
- Lot n°07 Doublage - Cloisons - Plafonds**
- Lot n°08 Carrelage - Faïence*
- Lot n°09 Peinture*
- Lot n°10 Plomberie - Sanitaire*
- Lot n°11 Réseaux Sprinkler*
- Lot n°12 Climatisation réversible - Ventilation*
- Lot n°13 Electricité*
- Lot n°14 Détection incendie SSI*
- Lot n°15 Enseignes*
- Lot n°16 Matériels de cuisine*

GENERALITES (EXTRAIT)

Dispositions communes à toutes les entreprises.

Connaissance du site et du projet / Exécution des travaux

Les entreprises devront prévoir et exécuter conformément aux règles de l'Art, tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages et au bon fonctionnement des installations. Elles devront, éventuellement, suppléer par leurs connaissances professionnelles et leur qualification aux détails qui seraient omis ou mal indiqués dans le devis descriptif et sur les plans.

En cas de doute ou d'imprécision, les entreprises devront demander tout éclaircissement utile au maître d'œuvre ; dans le cas où les entreprises ne se conformeraient pas à ces prescriptions, elles seraient seules responsables des erreurs commises en cours d'exécution, ainsi que des conséquences qui en résulteraient.

Approvisionnements - protections - nettoyage de chantier et remise en état des lieux

En ce qui concerne les sols parquets, moquettes et PVC, la protection pourra être assurée par la mise en place d'une couche de papier fort et film polyane.

Les marches d'escalier, et plus particulièrement les nez de marches, devront être protégés.

Pour les ouvrages de menuiseries en bois, toutes les arêtes qui, du fait de leur position, risquent d'être épaufrées, notamment les huisseries, bâtis et autres montants, devront être protégés.

Pour les ouvrages soignés prévus pour rester apparents, ces protections sont absolument indispensables pour toutes les parties exposées aux chocs en cours de travaux.

Organisation du chantier :

Les approvisionnements ou évacuation des matériaux doivent se faire par les couloirs d'accès entre 22h00 et 7h30.

Sont proscrits durant les heures d'ouverture tous les travaux bruyants (démolitions, perceuse à percussion, marteau piqueur, tronçonneuse, etc.), ainsi que ceux générant beaucoup de poussière, à moins que des dispositions soient prises pour en limiter les répercussions.

Intervention de 22h30 à 7h00 pour ces travaux bruyants.

Lot n°01 - Démolitions – Maçonnerie

DESCRIPTION DES OUVRAGES

DEMOLITIONS, PERCEMENTS et MODIFICATIONS d'OUVERTURES

Démolitions diverses :

Dépose des plafonds suspendus (ossatures et dalles) et évacuation des déblais à la décharge publique.

Démolition des plafonds coupe-feu (ossatures et plaques de plâtre) et évacuation des déblais à la décharge publique.

Démolition de l'escalier, avec reprise des structures d'accueil, évacuation des déblais à la décharge publique.
Y compris dépose des garde-corps et mains-courantes.

Dépose des garde-corps sur le vide sur RDC à l'étage.

Dépose de mobiliers et agencements (meubles, habillages, agencements, etc.) et évacuation à la décharge publique, pour mise en conformité avec le projet.

Dépose de l'ensemble des meubles de bar avec podium et évacuation à la décharge publique.

Démolition de cloisons de toute nature (agglomération, béton, carreau de plâtre, Placoplatre, etc.) et menuiseries intégrées compris sciage soigneux pour délimitation avec les parties conservées, reprise des parois conservées par enduit ciment taloché.

Lot n°02 – Structure métallique

SE-00 GENERALITES (EXTRAIT)

Les prestations de menuiseries extérieures à la charge du présent lot comprendront implicitement :

- . La fabrication en usine ou en atelier,
- . Le transport à pied d'œuvre,
- . Le coltinage et le montage,
- . La pose,
- . La fixation par tout moyen, compris tout calage, scellement, pistoscellement, et toute fourniture et accessoire nécessaire,
- . La fourniture des éléments métalliques.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

SE.01 Dépose de plancher existant :

Démolition de complexe de planchers.

La structure métallique IPN de 140 x 66 stable au feu ½ heure est conservée.

Localisation : Planchers sur l'espace des salles de restauration.

SE.02 Découpe et dépose du poteau (à déplacer) dans l'espace restauration.

SE.03 Plancher bois sur ossature métallique :

Création de plancher composé de :

- Structures métalliques (poteaux, poutres, solives, contreventement, entretoises, etc en IPN, ou H etc), l'ensemble stable au feu ½ heure.

- Panneaux de plancher en contreplaqué avec rainure et languette collées, de qualité marine, épaisseur suivant standard avec un minimum de 30 mm ou 2 couches croisées, épaisseur totale 30 mm), vissés sur la structure métallique avec interposition d'un résilient antivibratoire.

L'ensemble permettant de recevoir les plafonds CF 1H et plafonds suspendus du lot Plafond.

Localisation : Pour création du nouveau plancher sur l'espace restauration, compris poteau métallique sur platine.

Lot n°03 - Serrurerie

SE.00 GENERALITES

Les travaux de vitrage comprendront implicitement :

- . La fourniture des volumes, compte tenu des pertes pour chutes et déchets dont les prix tiennent compte, ainsi que tout risque de casse inhérent à la pose,

- . La pose en feuillures et la fixation sur ouvrages de toute nature,
- . Le calage des volumes compris fourniture des cales,
- . Toutes les coupes droites, biaisées et courbes,
- . Toutes petites fournitures telles que pointes, cales, etc.,
- . Le nettoyage des vitrages aux 2 faces après pose.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

SE.01 GARDE-CORPS et MAINS-COURANTES

Fourniture et pose de garde-corps avec main-courante en acier inoxydable brossé avec remplissage par câbles inox tendus diamètre 8 mm minimum et allège vitrée, comprenant : Poteaux, lisses et main-courante tubulaires, bouchonnage, compris toutes sujétions de fixation.

Localisation :

Garde-corps de l'escalier 1 de la salle de restauration

Garde-corps pour protection du vide sur RDC de la salle de restauration 2

Poteaux intermédiaires avec finition aspect rouille, suivant plans.

Remplissage par câbles inox tendus, allège en vitrage clair feuilleté avec bords adoucis, dimensions et entre-axe suivant Normes.

Composition et dimensions suivant Normes en vigueur.

Main-courante seule avec cavaliers pour escaliers, fixation sur mur.

Finition soignée (ponçage, brossage, etc.).

Localisation :

Main-courante le long de l'escalier 1,

Main-courante le long de l'escalier 2.

SE.02 Grille de sol en acier inox sur cadre :

Fourniture et pose de grille de sol type treillis en rond lisse de 10 mm de diamètre soudé avec entraxes de 11 cm.

Toute sujétion de fixation du cadre. Composition et dimensions suivant Normes en vigueur.

Localisation :

Sur vide sur RDC au fond de la salle de restaurant de l'étage.

SE.03 Fourniture et pose d'un escalier métallique autoportant en inox brossé, avec marches et contremarches en bois exotique dur, finition soignée. Compris toute sujétion de fixation sur les différentes structures d'accueil. Hauteur et emmarchement suivant plans.

Escalier métallique autoportant à peindre de conception identique à la description ci-avant.

Peinture prévue au lot Peinture.

Localisation :

Escalier 1 accès salle de restauration 2 à l'étage.

Lot n°05 - Menuiseries Intérieures - Parquet

DESCRIPTION DES OUVRAGES

MI.01 BLOCS-PORTES :

Remarque :

Les huisseries à incorporer dans les cloisons type placostil neuves seront posées par Le lot Cloisons, avec distribution et repérage par le présent lot.

Les huisseries à incorporer dans les murs, cloisons existantes seront mises en place par le présent lot par scellement ou autres moyens adaptés. Les calfeutrements coupe-feu seront respectés.

MI.01.1 Bloc-portes intérieurs bois :

Fourniture de blocs-portes à âme pleine, composés de :

- Huisserie bois,
- Ferrage par 3 paumelles de 140 mm,
- Porte pleine, deux parements plats pré-peints,
- Poignées de manœuvre en aluminium anodisé, série robuste,
- Serrure à mortaiser avec bec de cane, pêne dormant demi-tour et clés, à décondamnation extérieure pour les sanitaires,
- Champlats, à peindre sur la périphérie des portes sur 2 faces, y compris socles en pieds d'huisseries,
- Butée de portes,
- Mise en jeu avant peinture.

Détalonnage des portes pour reprise de la VMC

Porte à un vantail de 63 x 204 ht

Localisation : Portes des sanitaires, WC, vestiaires et douche (4u).

Porte à un vantail de 83 x 204 ht

Localisation : Sanitaires handicapés au RDC.

MI.01.3 Blocs-portes intérieurs bois coupe-feu ½ heure :

Fourniture de bloc-portes coupe-feu ½ heure avec PV d'essais à fournir, porte pleine, huisserie bois exotique, bouton moleté, ferme-porte CF, joints feu à expansion, calfeutrement CF des huisseries, quincaillerie série robuste, chant plat, butée.

Porte à un vantail de 63 x 204 ht, cylindre européen et bouton intérieur.

Localisation : Portes entre les vestiaires et dégagement de l'étage.

Porte à un vantail de 73 x 204 ht, cylindre européen et bouton intérieur.

Localisation : Entre dégagement 1 et galerie de secours Bureau à l'étage.

Porte de maintenance pour accès au plénum technique à l'étage.

Porte à un vantail de 83 x 204 ht, cylindre européen et bouton intérieur.

Localisation : Local poubelles au RDC (1u), réserve froid, dégagement 3 à l'étage (2u).

MI.02 Façades et aménagements de placards :

Fourniture et pose de portes de placard ouvrant à la française en panneau mélaminé avec serrure, charnières invisibles, compris tout accessoire.

Toute hauteur, compris habillage des impostes éventuelles, adaptations sous plafond et toute sujétion de réalisation.

Aménagement de placards avec tablette en mélaminé blanc 22 mm, chant plaqué, avec renfort d'alaise en bois massif. Largeur 95 cm environ.

Localisation : Bureau à l'étage.

MI.03 Fourniture et pose d'étagères en panneaux mélaminé blanc 22 mm, chants plaqués, avec renfort d'alaise en bois massif, renforts intermédiaires.

Localisation : Dans dégagement 3 à l'étage, toute hauteur.

MI.09 Podium surélevé en panneau contreplaqué, pose sur lambourdes. Podium destiné à recevoir un revêtement de sol souple à la charge du lot Revêtement de sol.

Localisation : Derrière le bar.

MI.10 Plinthe médium à peindre, hauteur 100 mm.

Localisation : Dans les locaux recevant un revêtement de sol souple.

MI.11 Parquet

Fourniture et pose de parquet contrecollé en chêne massif teinté Wengé, brossé verni mat avec rainures et languettes, épaisseur 16 mm, lames de 125 mm de large, pose sur sous-couche acoustique.

Plinthe assortie au parquet, pose collée.

Seuil assorti au parquet au droit des portes.

Nez de marche en aluminium sur la dernière marche de l'escalier accès salle de restaurant.

Localisation : Salle de restauration 2 à l'étage (à passage intense).

Variante : sol stratifié teinté Wengé.

Lot n°06 - Agencement

DESCRIPTION DES OUVRAGES

AG.01 L'ensemble de l'agencement sera réalisé suivant détails figurant sur plans et coupes. Prestations en fourniture et pose.

AG.02 Ensemble meubles bar :

AG.02.01 Comptoir de bar posé sur podium hydro hauteur 100 mm, plaqué en façade de stratifié wengé de chez Polyrey.

Façade en panneaux plaqués de stratifié polyrey imitation aluminium, ainsi que les « futs » sur façade. Ces derniers sont composés de refends et de raidisseurs verticaux.

Dessus avec retombée de 100 mm (à l'exception des futs) en stratifié wengé de chez polyrey.

Ensemble côté arrière bar en panneau hydro stratifié.

AG.02.02 Plafonnier : tablette verre clair avec chant poli sur supports inox, épaisseur suivant étude de l'entreprise.

AG.03 Crédence et arrière bar en inox.

L'ensemble comprenant toute sujétion de réalisation pour mise en conformité par rapport au projet.

AG.04 Fourniture et pose de claustras en panneau bois ajouré.

Localisation : Au droit de la caisse du bar.

Dans passage au fond de salle restaurant RDC.

AG.05 Tablettes lumineuses composées suivant plan.

Réservations pour néon lumineux à la charge du lot Enseignes.

Localisation : Derrière le bar.

Habillage circulaire du poteau métallique vers le bar.

Habillages décoratifs muraux, pour recevoir les luminaires en saillie.

Localisation : Dans les salles de restaurant, suivant plans et coupes

AG.07 Panneaux décoratifs usinés type PANNEAUX "GOUGE" de chez OBJECTIF DIFFUSION ou équivalent, teinté WENGE ou rouge chêne finition vernis satin, réf. sot 403.
OBJECTIF DIFFUSION : 9/11 rue de l'Armée d'Orient, 75018 PARIS
Localisation : Salle de restaurant à l'étage,
Côté de l'escalier.

AG.09 Caissons avec habillage décoratif destinés à recevoir les luminaires encastrés.
Composition suivant plan de détail comprenant support métallique, rosace de fixation, etc.
Localisation : Dans les salles de restaurant, suivant plans et coupes.

Lot n°7 - Doublages - Cloisons – Plafonds

CL.00 GENERALITES

Les travaux du présent lot comprendront :
-Traçage pour implantation

OBSERVATIONS IMPORTANTES :
Les suspentes aux pannes sont seules autorisées.
Ne rien fixer sur le réseau Sprinkler.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

CL.01 DOUBLAGES et HABILLAGES

CL.01.1 Doublages isolants sur ossature :
Doublage de murs en plaques de plâtre standard type BA 13 sur ossature métallique type Prégymétal M 48 (montants doublés) ou F 530 avec 2 entretoises sur la hauteur.
Interposition d'une laine de verre 100 mm avec pare-vapeur en panneaux semi-rigide des Ets ISOVER ou équivalent.
Les joints entre plaques seront traités suivant la technique et avec les produits Lafarge (bande + enduit).
Toute hauteur, y compris calfeutrement soigneux sous dalle et charpente.
Mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant.

CL.02 PLAFONDS

CL.02.1 Plafond CF 1H en plaque de plâtre :
Plafonds constitués de plaques de plâtre type PREGYFLAM ou équivalent vissées sur ossature métallique type Prégymétal suspendue sous structure métallique, compris tiges filetées si nécessaire.
Traitement CF des joints suivant préconisations du fabricant.
Epaisseur et nombre de plaques adaptés pour obtenir un ensemble (plafond et structure métallique) coupe-feu et stable au feu de 1H.
Les joints entre plaques seront traités suivant la technique et avec les produits Lafarge (bande + enduit).
Une couche de laine de roche de 80 mm sera déroulée sur les plafonds CF.
Mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant, compris habillage des poutres, échafaudage et protections.

Localisation : Protection SF-CF des planchers hauts du RDC.

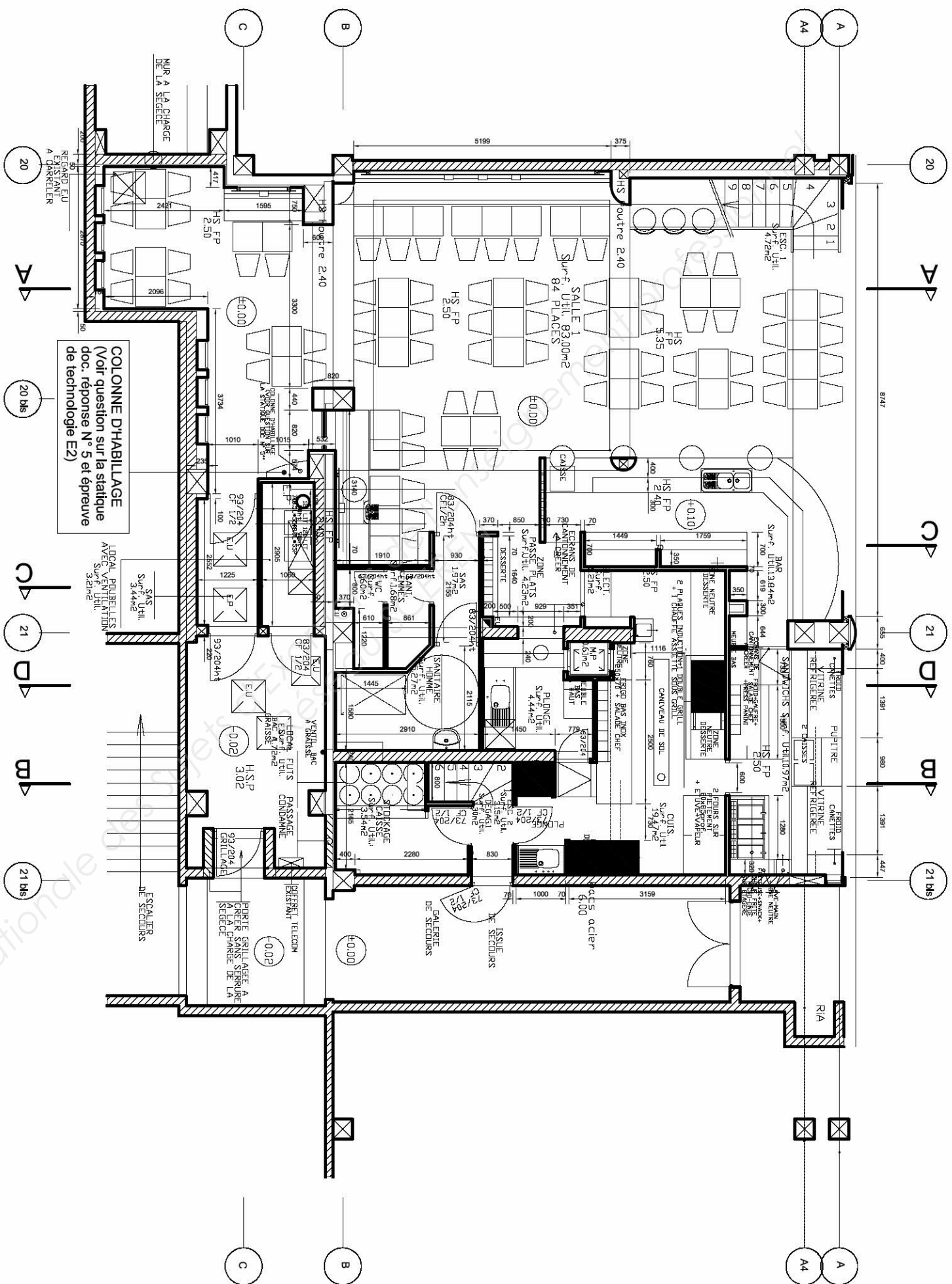
CL.02.2 Plafonds en plaques de plâtre type Prégymétal BA 13 :

Plafonds constitués de plaques de plâtre type BA 13 vissées sur ossature métallique type Prégymétal suspendue sous dalle, compris tiges filetées si nécessaire.

Les joints entre plaques seront traités suivant la technique et avec les produits Lafarge (bandes + enduit).
Mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant, compris habillage des poutres, échafaudage et protections.
Localisation : L'ensemble des locaux au RDC et étage, compris décaissé avec joues verticales pour éclairage et joues décoratives, suivant plans.

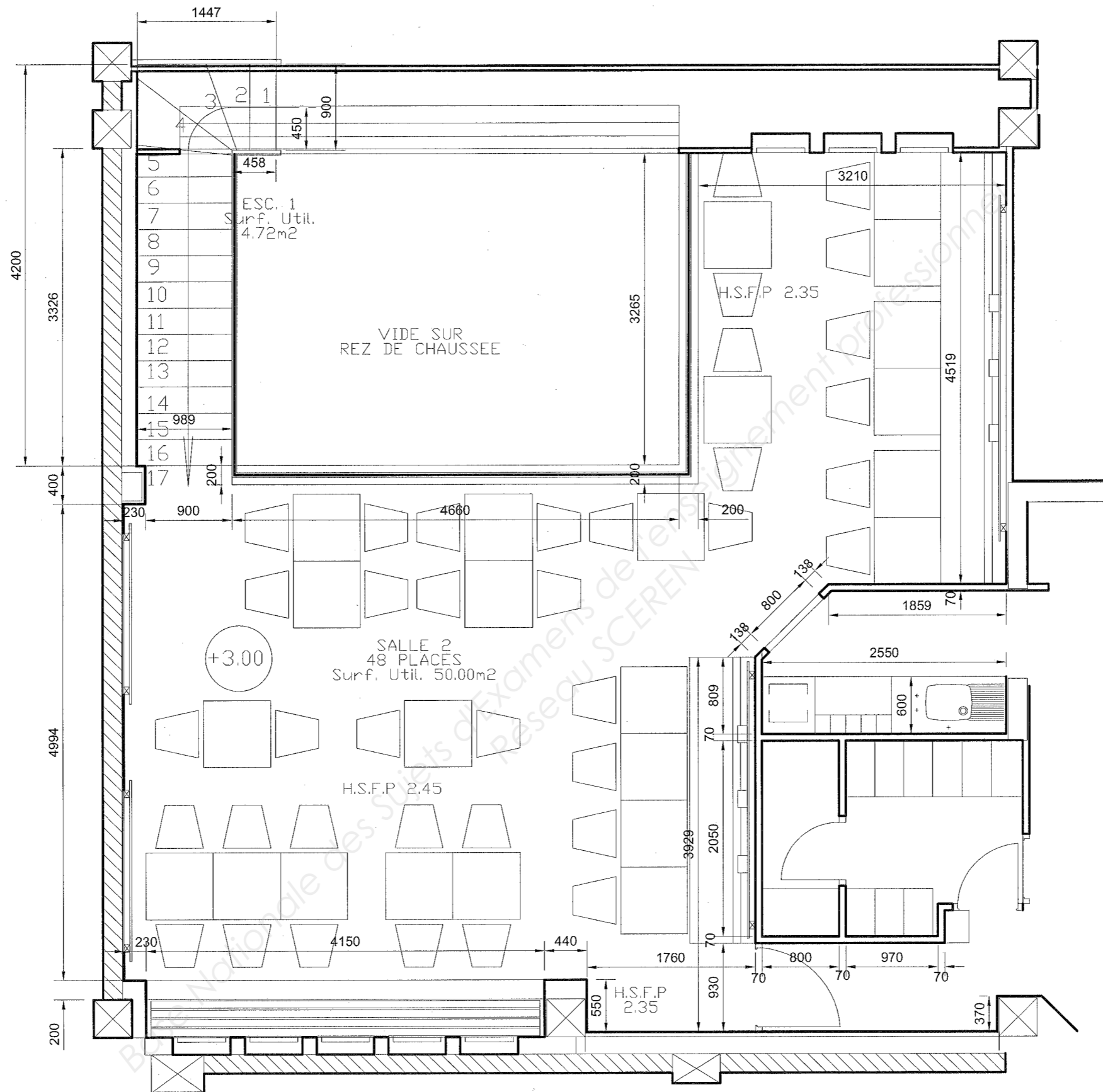
CL.03.1 Plafond suspendu en panneaux bois mélaminé :

Plafond suspendu module 600 x 600 types MADERA ERABLE 9774MCM des Ets. ARMSTRONG
Dalles panneaux bois mélaminé épaisseur 12 mm, posées sur ossature apparente type MICROLOOK.
Les porteurs seront suspendus tous les 120 cm et 60 maximum de leur extrémité par des suspentes réglables fixées sous planchers.
Entretoises de même type tous les 60 cm. En rives, cornières laquées blanc.
Localisation : décaissé en RDC salle de restauration 1.

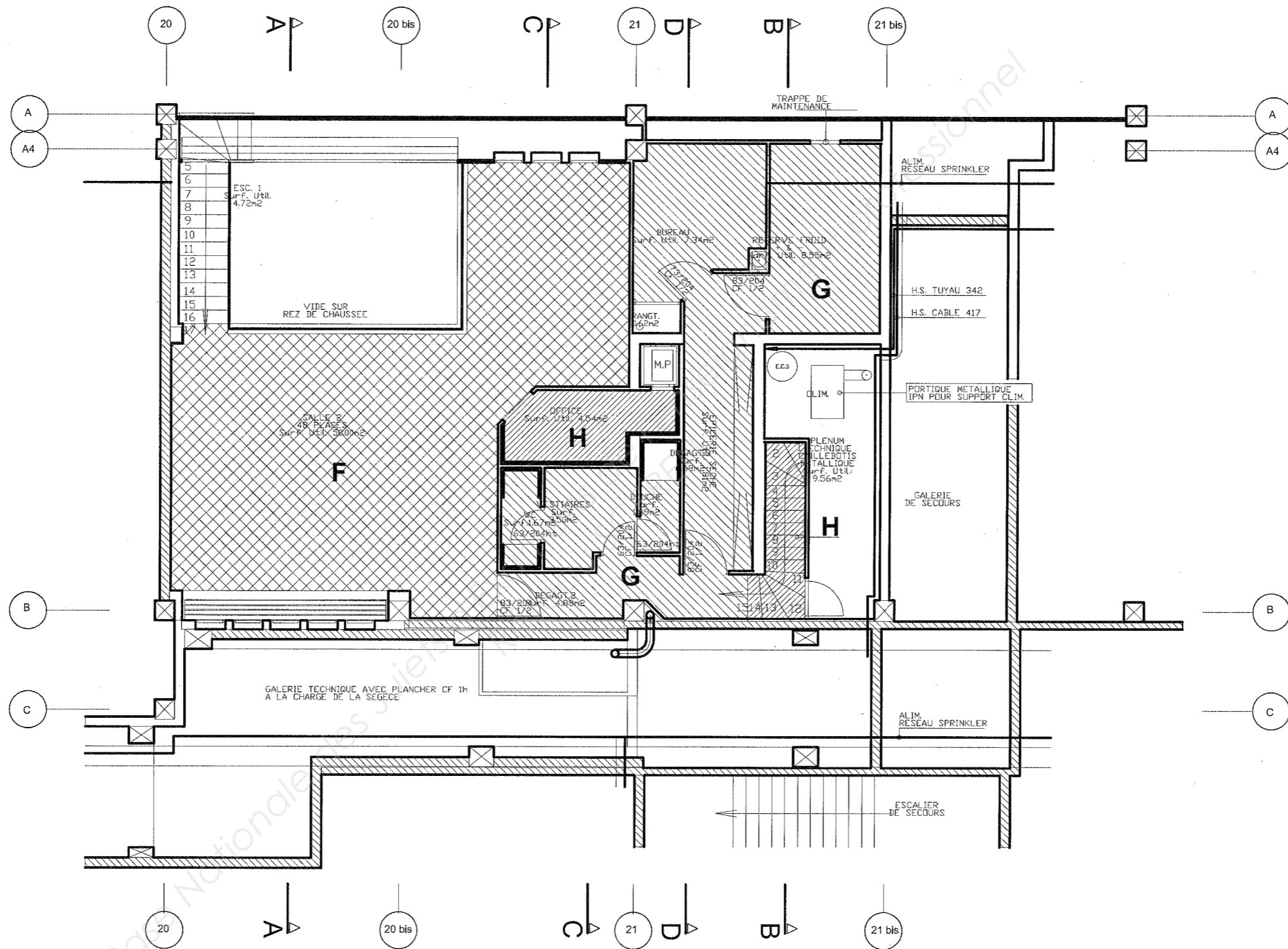



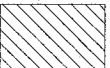
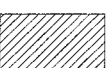
COLONNE D'HABILITAGE
 (Voir question sur la statique
 doc. réponse N° 5 et épreuve
 de technologie E2)

IMPLANTATION RDC ECH : 1:100

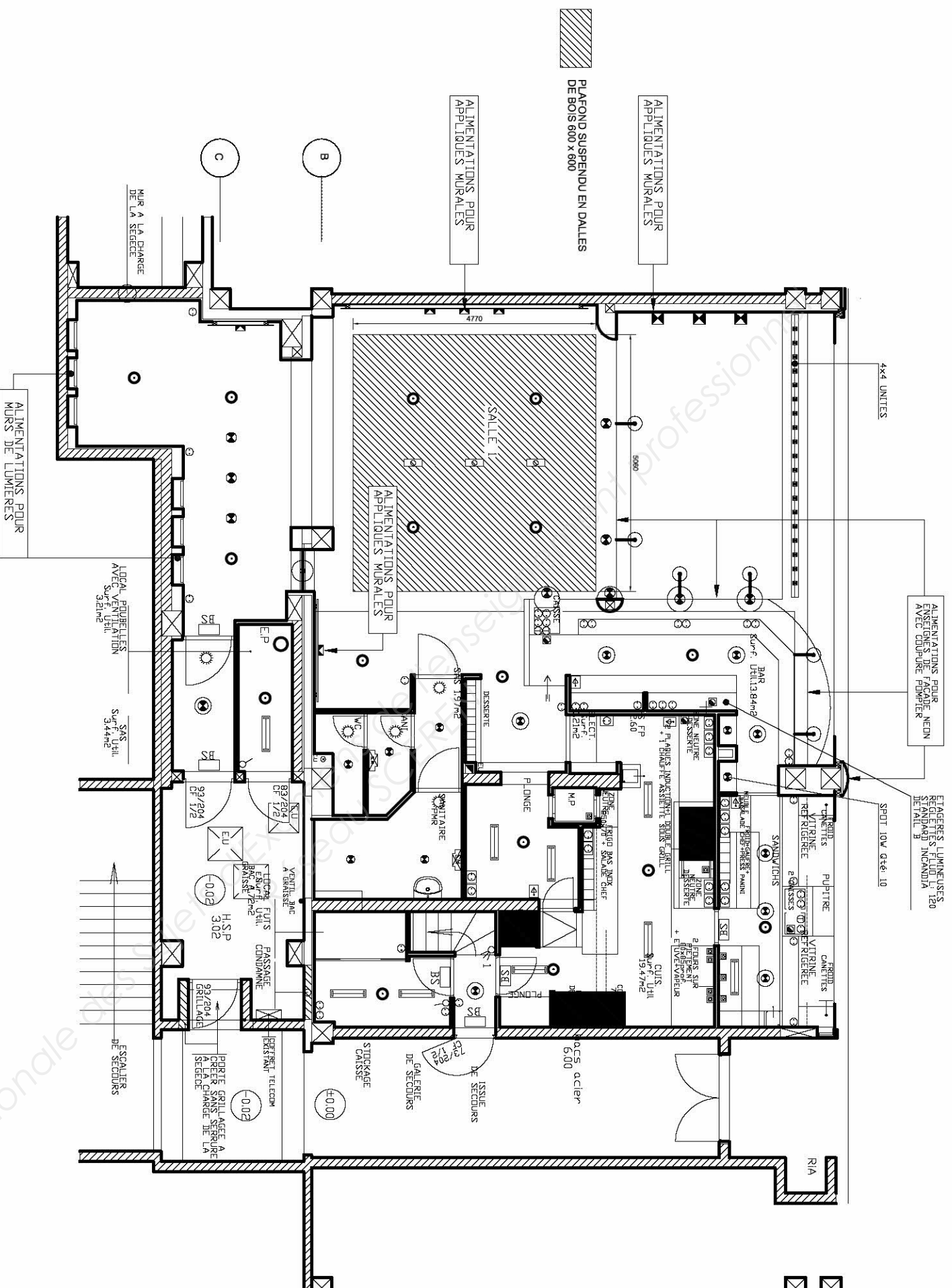


DETAIL IMPLANTATION SALLE DE RESTAURANT ETAGE ECH : 1:50

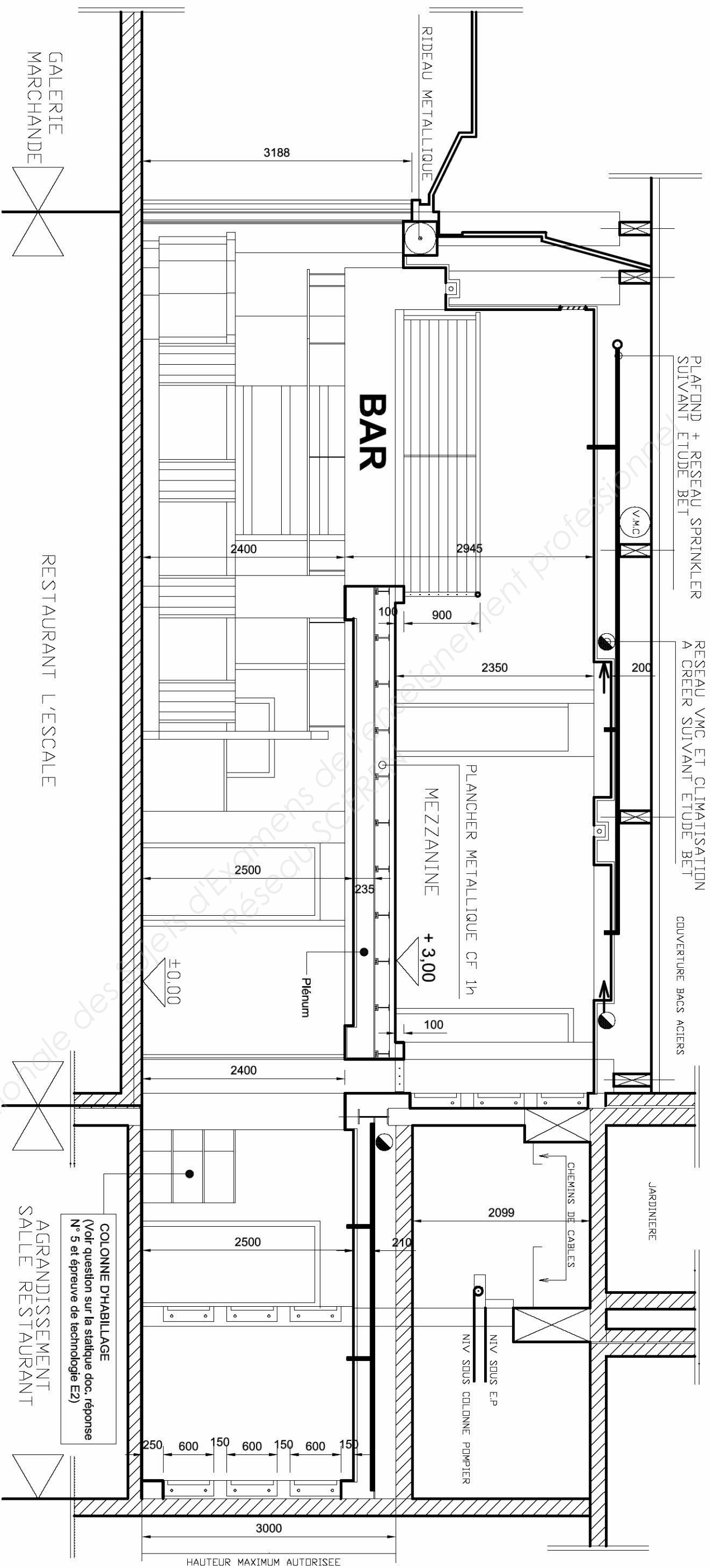


- F**  Parquet contrecollé chêne teinté Wengé ou sol stratifié en variante
- G**  Sol linoléum FORBO N° 784 brun
- H**  Sol linoléum FORBO N° 3127 rouge + plinthes

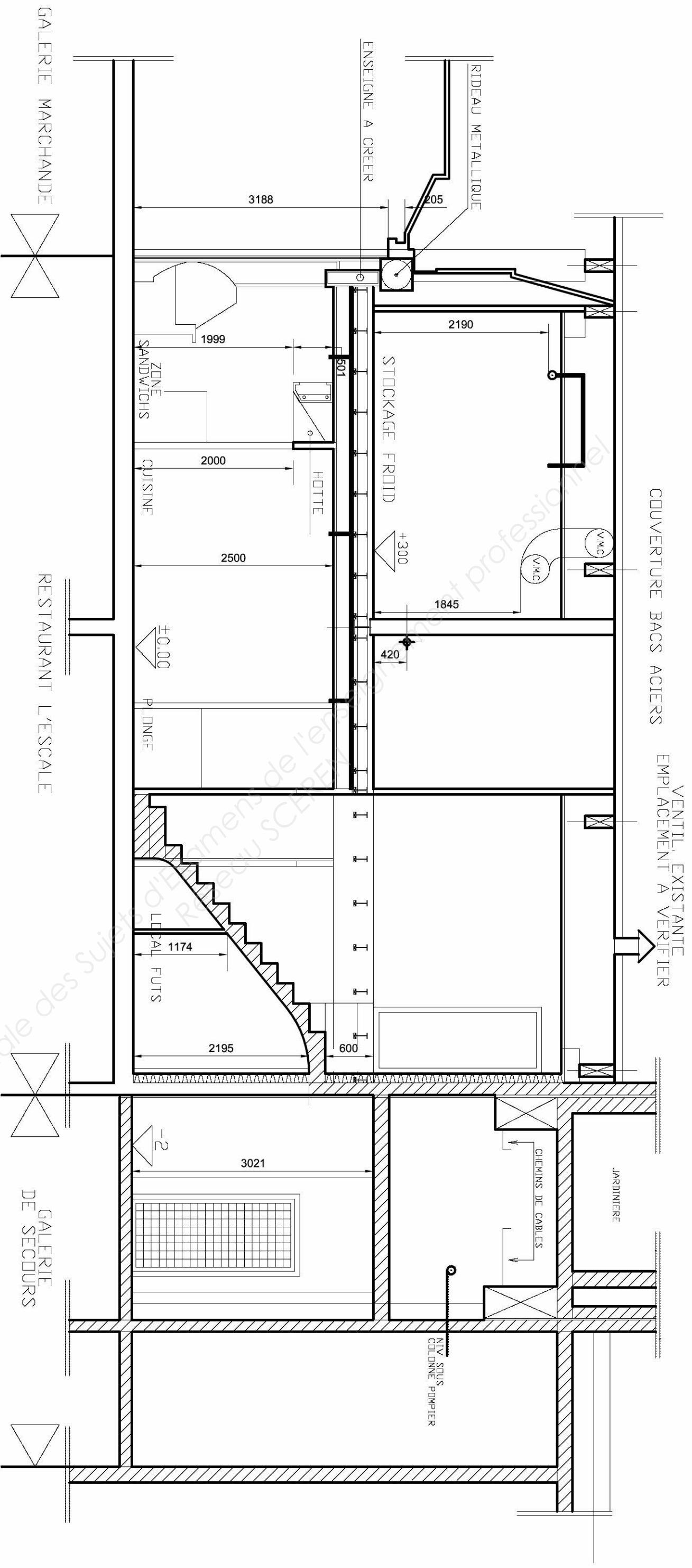
IMPLANTATION SOLS ETAGE ECH : 1:100



IMPLANTATION PLAFOND + ELECTRICITE RDC ECH : 1:100

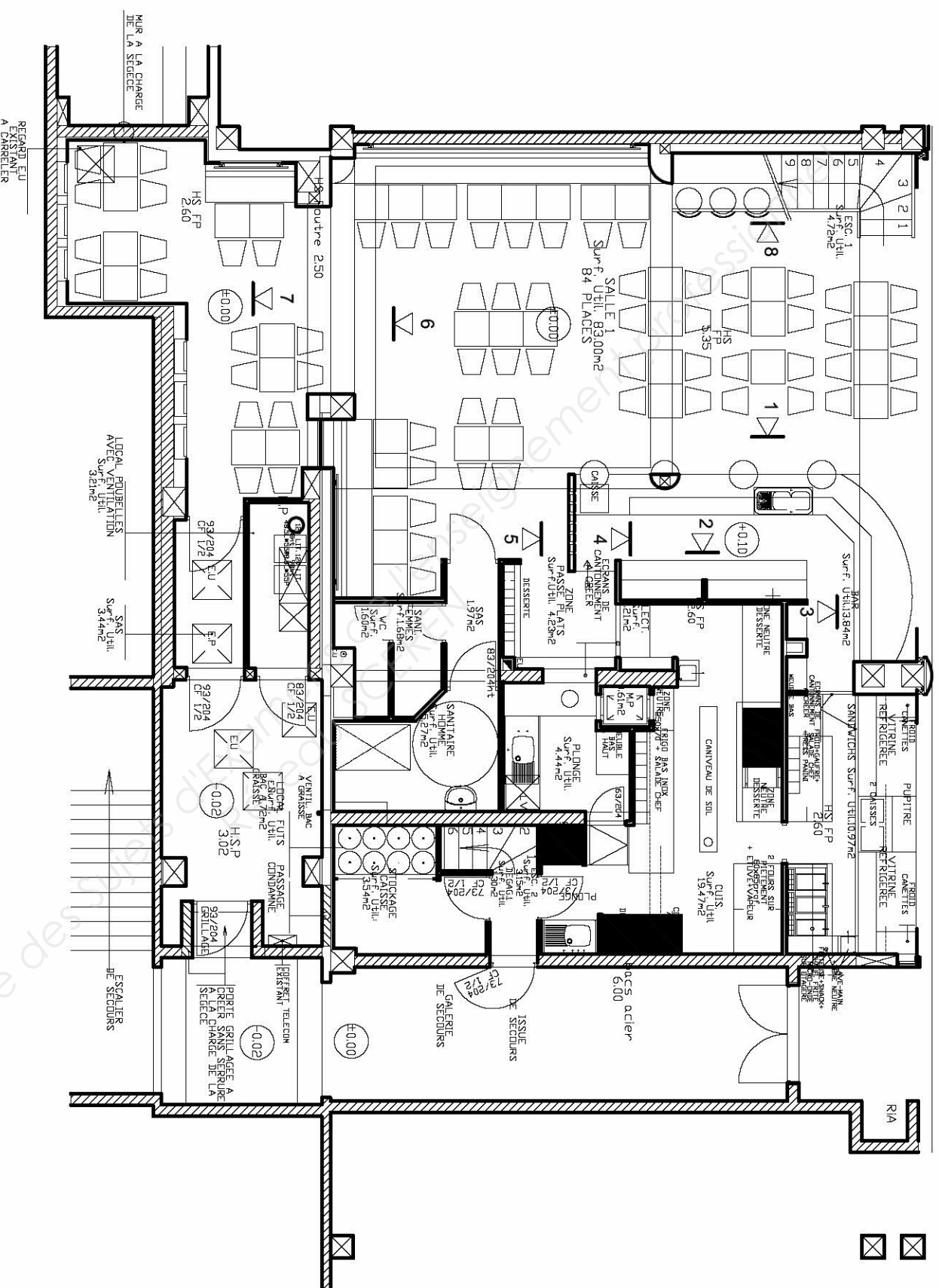


COUPE DE PRINCIPE A.A ECH : 1:50

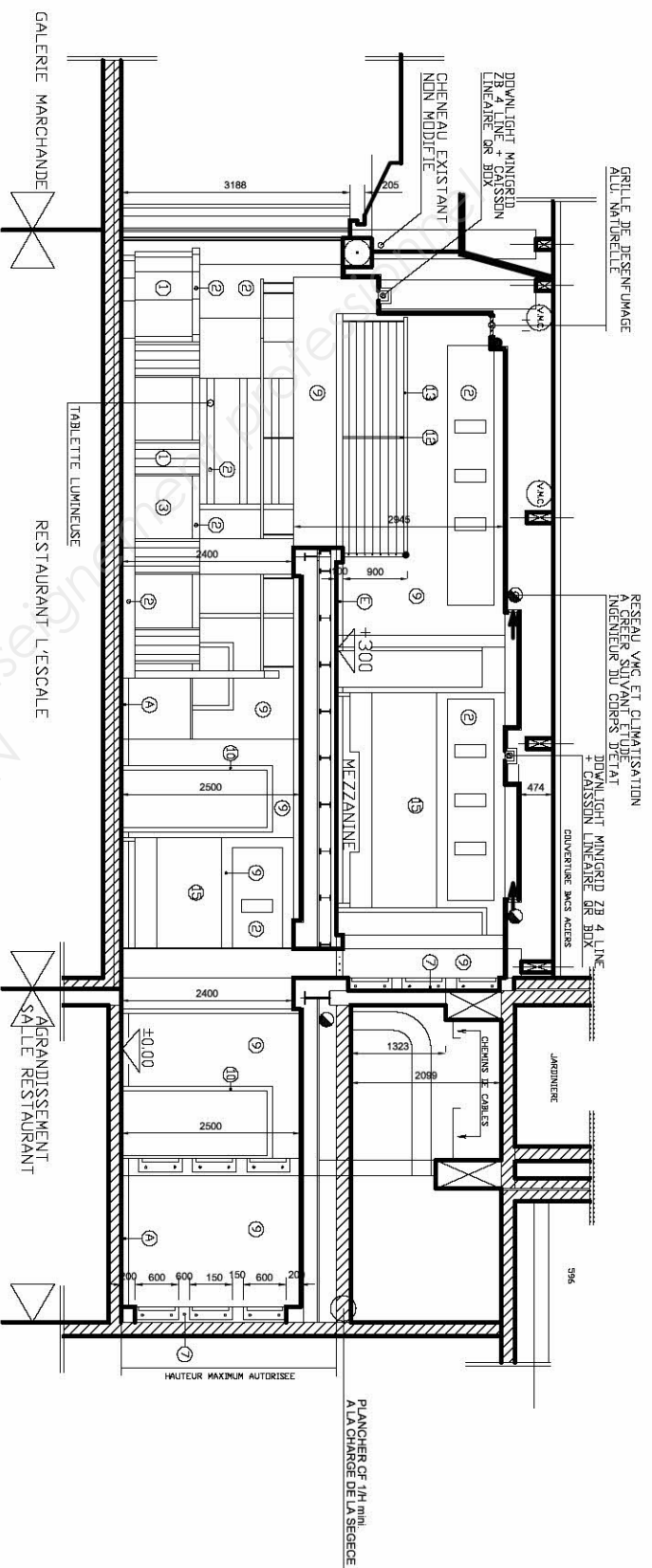


COUPE DE PRINCIPE B.B ECH : 1:50

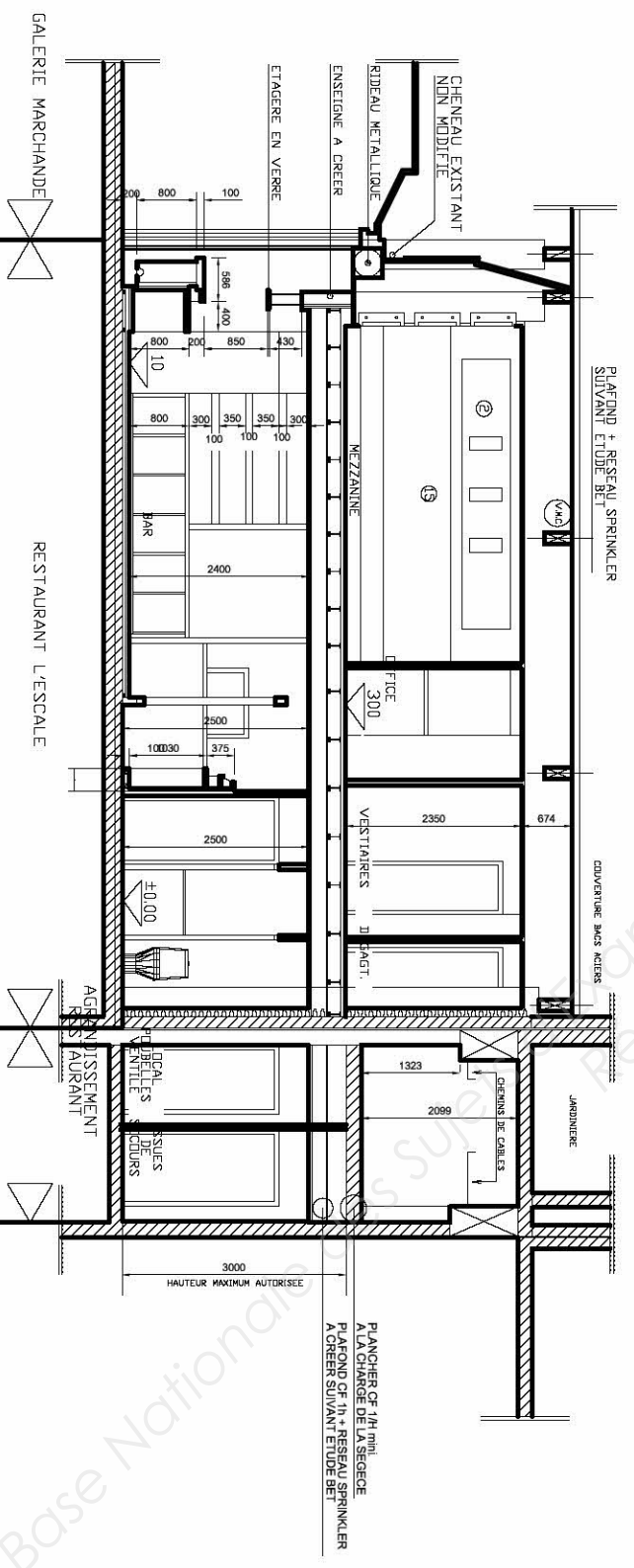
Base Nationale des Sujets d'Examen de l'Ordre des Architectes Professionnels de l'Etat



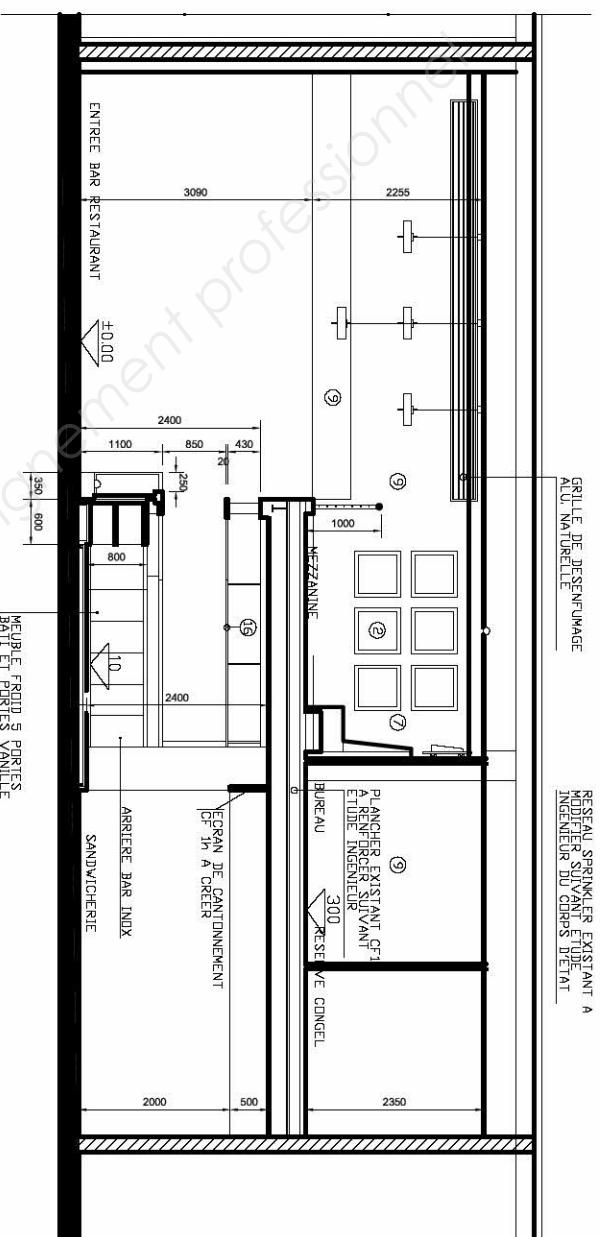
IMPLANTATION DES VUES ECH : 1:50



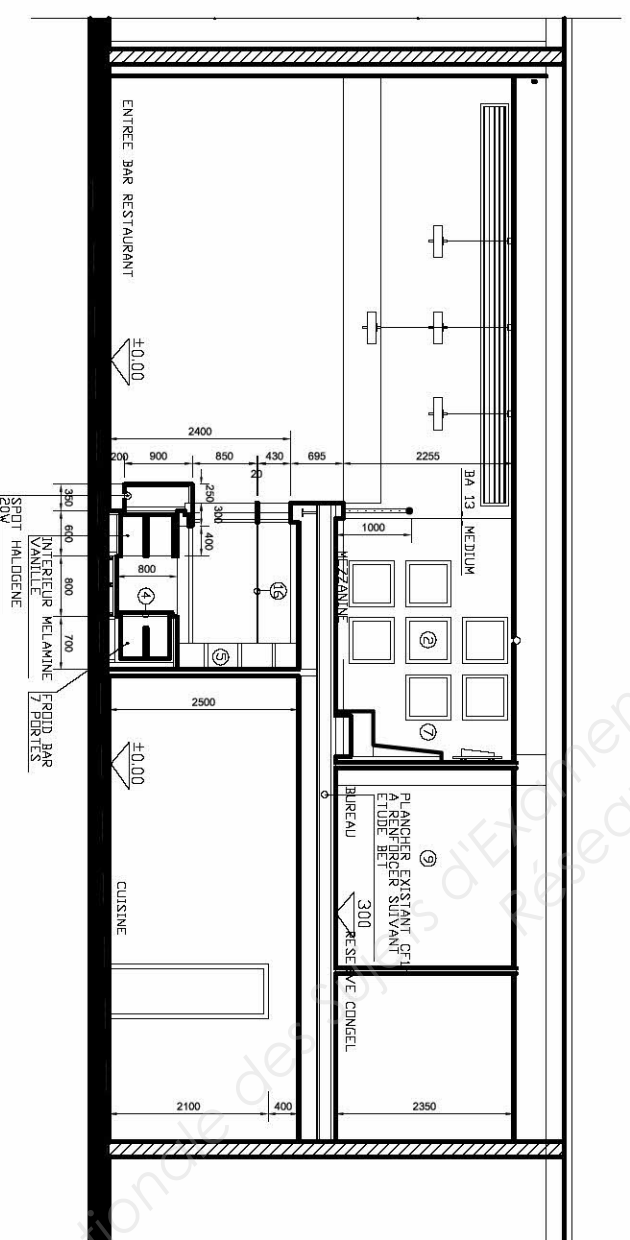
VUE 1 ECH: 1:100



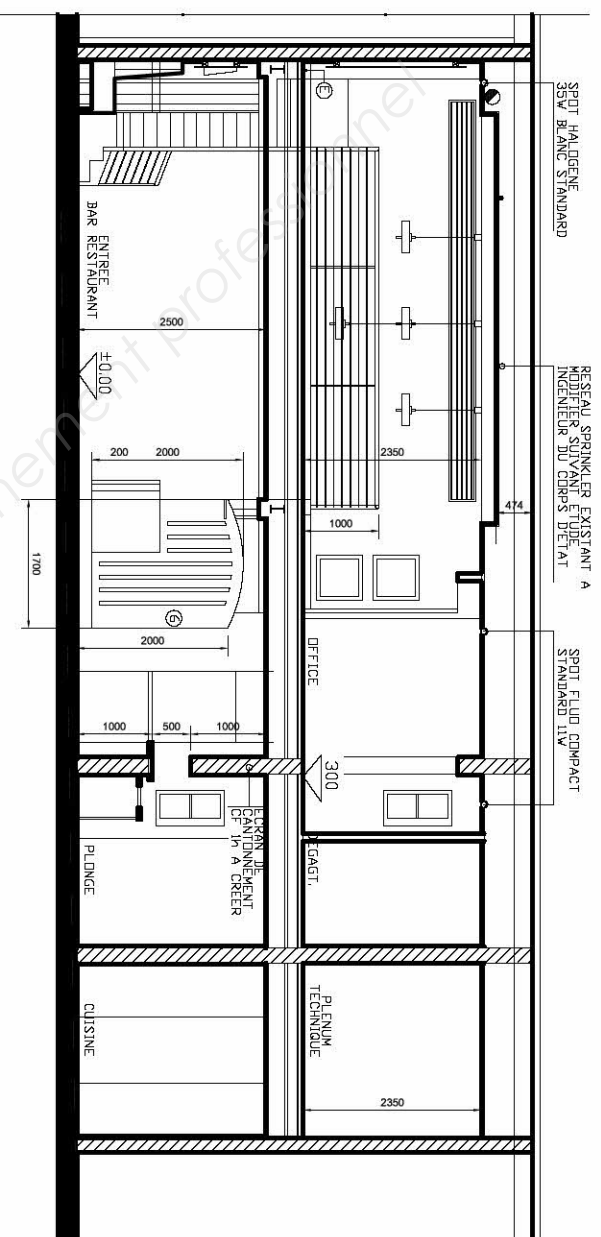
VUE 2 ECH: 1:100



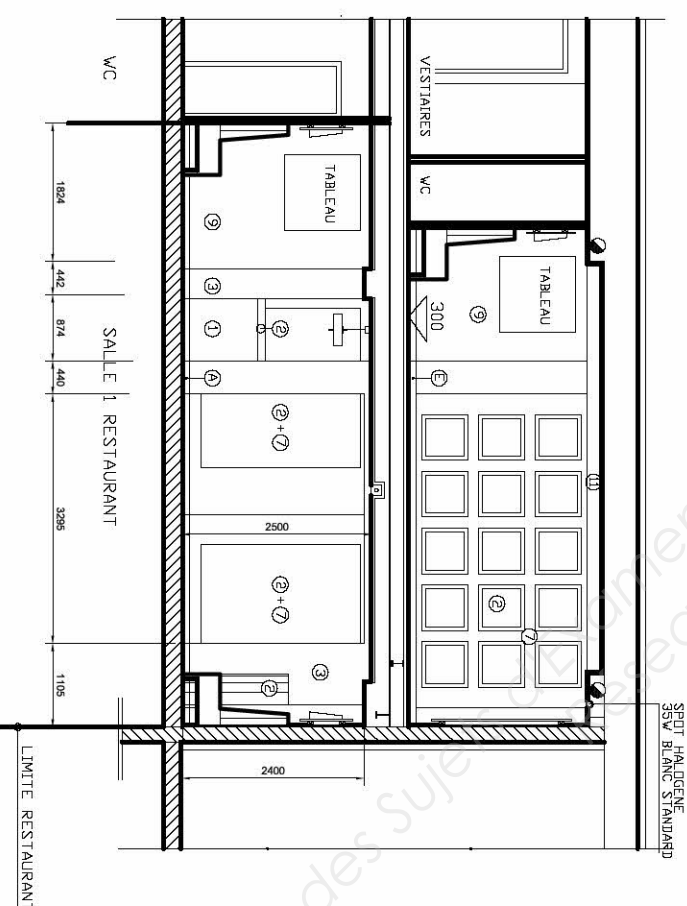
VUE 3 ECH : 1:100



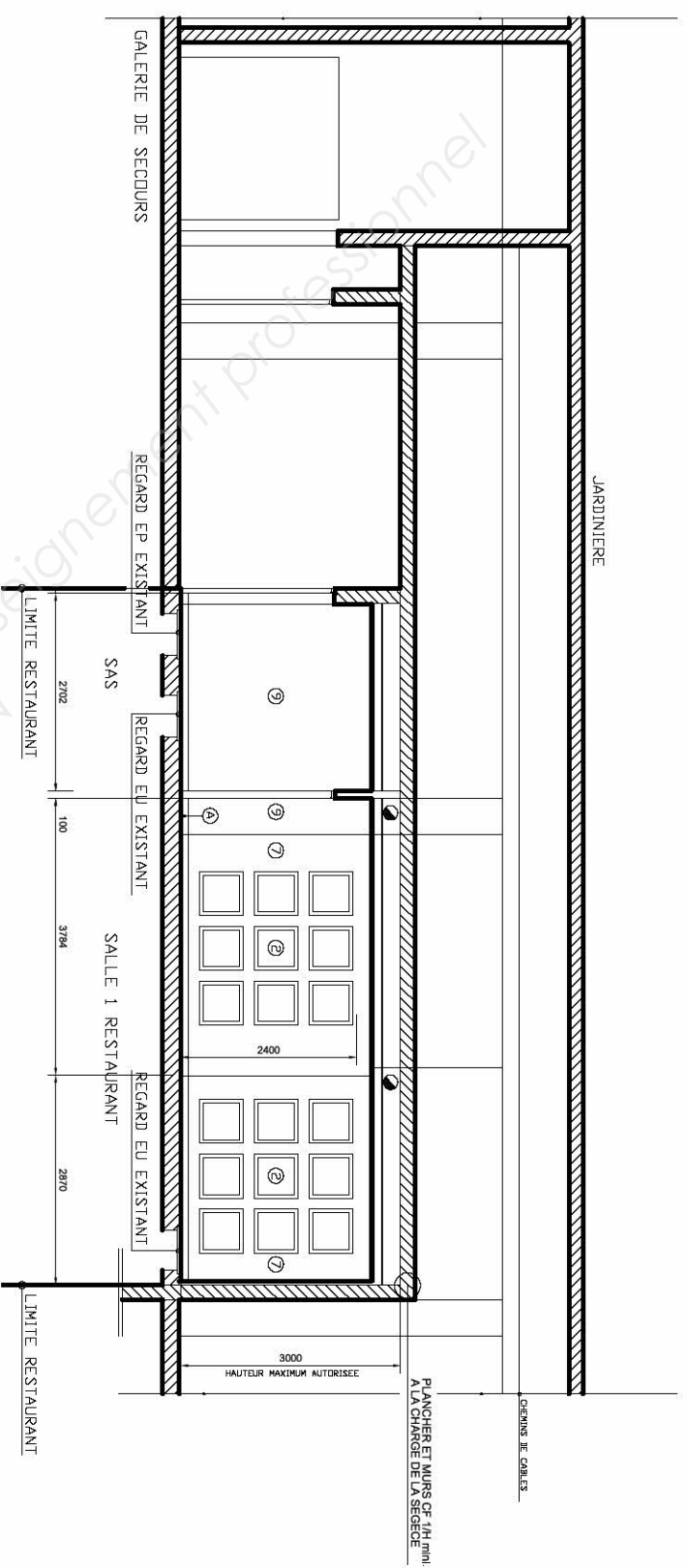
VUE 4 ECH : 1:100



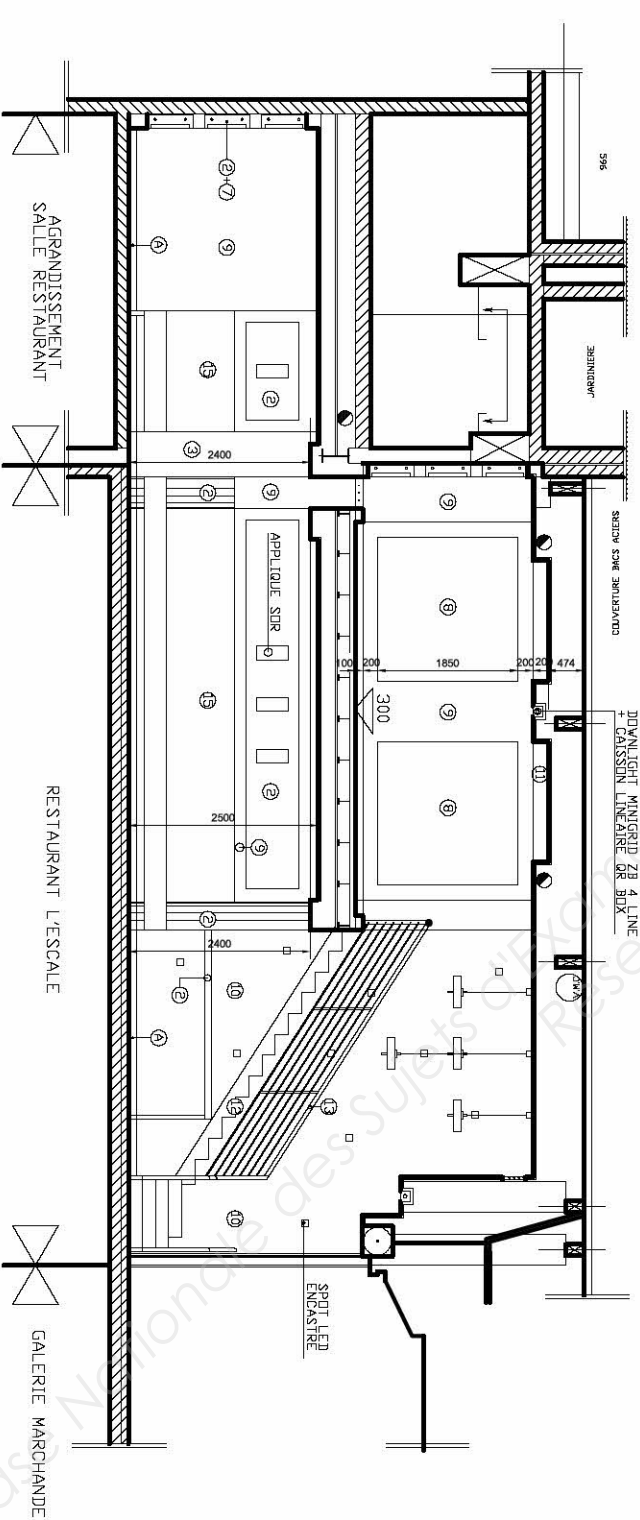
VUE 5 ECH : 1:100



VUE 6 ECH : 1:100



VUE 7 ECH : 1:100



VUE 8 ECH : 1:100